

14ème législature

Question N° : 85776	De M. Jean-François Lamour (Les Républicains - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > drogue	Tête d'analyse > toxicomanie	Analyse > pratiques addictives. perspectives.
Question publiée au JO le : 28/07/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-François Lamour attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les conséquences de sa politique en matière d'addictologie. En effet, de nombreux médecins spécialisés dans cette discipline s'inquiètent vivement de la concomitance de plusieurs décisions gouvernementales, qui constituent selon eux autant de signaux envoyés aux publics à risque et à la population en général. Ainsi en est-il de l'expérimentation des salles dites « de consommation à moindre risque », en fait salles de shoot, et de la suppression du diplôme complémentaire d'addictologie, destiné justement à former des praticiens à la prise en charge de personnes souffrant de conduites addictives. Il lui demande quelle est l'objectif poursuivi par ces mesures qui mettent à mal la politique de santé publique dans le domaine de l'addiction aux drogues.